



Réunion mensuelle du jardin du mardi 31 janvier 2023

Ordre du jour :

- 1- Mise en place du site dédié au jardin sur celui de l'ASPF
- 2-Bilan du travail déjà effectué sur la parcelle
- 3- Renouvellement du framadate pour savoir qui vient travailler et quand
- 4- Questions diverses : dates des prochains ateliers, date de la prochaine réunion mensuelle...

Etaient présents : Lysiane, Joëlle, Marie Hélène, Jeannine, Alain, Jean-Claude, Bernard, Agnès. Une future jardinière s'est jointe à nous : Christine.

1- Maquette pour la rubrique « Jardin partagé »

Jean-Luc Minier, adhérent ASPF, a construit le site pour notre jardin avec de nombreuses rubriques permettant de déposer le règlement du jardin, les divers comptes rendus de réunions et bien d'autres possibilités : nous verrons à l'usage si certaines d'entre elles sont utilisées ou non. Cela dépendra de chacun des jardiniers qui pourra se transformer en rédacteur pour les alimenter en textes et en images.

2- Travail effectué sur la parcelle

Malgré les conditions météorologiques peu sympathiques, un groupe d'irréductibles jardiniers a fini d'aérer et de retirer une bonne partie des racines d'indésirables sur l'ensemble de la surface. De l'avis de Bernard, il faudrait faire un dernier « passage»...

La partie « pépinière » pourra démarrer très prochainement. Pour le reste de la parcelle, il nous faudra réfléchir d'ici la prochaine réunion (quelques idées déjà exprimées pour des pommes de terre et de la moutarde/engrais vert mais la réflexion n'est pas aboutie).

D'autre part, Joëlle et Lysiane souhaitent qu'une liste des tâches soit établie afin que les jardiniers venant travailler au jardin sachent ce qu'ils doivent faire. C'est un souhait qui est repris par tous !

Après discussion, la liste suivante a été établie :

- Descendre le round-ball de foin jusqu'au jardin pour l'avoir à disposition
- Dernier désherbage/aération sur toute la surface
- Matérialiser les allées (d'après le plan arrêté) à l'aide de « piquets » en branches de saule, décaisser légèrement et étaler le broyat de bois stocké sous la serre
- Mettre en place les plants déjà achetés et semer l'engrais vert si ce choix est retenu
- Acheter les pieux et le grillage de clôture (12 pieux de 2 m de long et 4 cm de diamètre en acacia ; 54 m de grillage) ; Bernard, Jeannine et Lysiane iront regarder chez Magasin Vert ce jeudi 2 février.

Le bricolage est remis à plus tard, le temps humide et même pluvieux ne facilitant pas le séchage du bois à réemployer. De même, lorsque le sol sera moins détrempé, les déchets issus du démontage des anciennes installations seront emportés à la déchetterie.

Au cours des échanges, nous constatons tous la gêne occasionnée par le manque d'outils de jardinage pour les différentes actions à mener. Nous ferons de nouveau un appel aux adhérents lors de l'assemblée générale de l'ASPF

ce samedi 4 février mais il faudra aussi songer à en acheter d'occasion à prix bas dans des vide-greniers, des dépôts-ventes ou autres lieux.

Pour le chantier « pose du grillage », il faudra être nombreux et s'organiser pour apporter les outils nécessaires (tarière, masse, fil de fer, pince coupante, agrafes à grillage et la pince, ...). Date à décider à l'avance, donc.

3- Framadate

Cet outil semble convenir au plus grand nombre, il est donc reconduit pour la période à venir d'ici la prochaine réunion avec les mardis et les samedis. Afin qu'il soit le plus utile possible, pensez bien à cocher les jours où vous viendrez au jardin : cela permet au groupe de voir s'il y aura du monde ce jour-là pour ne pas se retrouver seul. D'autre part, nous pouvons venir au jardin à d'autres moments dans la semaine selon les horaires autorisés au règlement : chacun a les coordonnées (adresse électronique et téléphone) des autres jardiniers !

4- Questions diverses

Christine et Anne-Marie nous ont interpellées sur le tri des déchets organiques en appartement et l'absence de possibilité de faire du compost de déchets organiques pour les personnes en logements collectifs.

Au niveau du groupe jardin, nous souhaiterions attirer l'attention de la CCPF sur la nécessité de mettre en place l'équipement nécessaire, la formation de référents compost, etc... Cette action nous paraît également bienvenue dans le cadre de la campagne actuelle : Moins, c'est mieux ! Ci-dessous, le lien vers le site expliquant cette obligation pour les particuliers à compter du 1^{er} janvier 2024 :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15940>

Lors de la **prochaine réunion mensuelle** qui se tiendra **le mardi 28 février 2023 à 14h**, il faudra décider ensemble de ce que nous souhaitons planter au jardin afin de préparer les semis sous serre : nous pouvons, chacun de notre côté y penser et venir avec des idées.